



QUELQUES CONSEILS POUR (bien passer) L'ETE 2011 POUR LES JEUNES MAJEURS ET LES FAMILLES SANS PAPIERS

AVOIR TOUJOURS SUR SOI : (le maximum de ces documents)

- Le certificat de scolarité de juin 2011 d'au moins un de ses enfants (ou le sien pour les jeunes)
- Si possible avoir l'attestation d'inscription dans un établissement scolaire pour 2011 - 2012
- Le numéro de téléphone de son parrain ou de sa marraine et celui d'urgence RESF
- Si on est en recours contre une OQTF, APRF ... la photocopie de son recours
- Une photocopie de ses convocations par l'administration (préfecture, tribunal administratif...)
- Un titre de transport valide

NE JAMAIS AVOIR SON PASSEPORT SUR SOI

EN CAS D'ARRESTATION :

- Prévenir immédiatement un proche qui alertera RESF (le parrain, la marraine, le tel d'urgence)
- Indiquer précisément le lieu de l'arrestation l'heure le lieu de la garde à vue
- En garde à vue exiger un avocat un médecin un interprète
- En rétention aller voir immédiatement l'association présente utiliser les cabines téléphoniques pour nous tenir au courant

EN CAS D'OBLIGATION A QUITTER LE TERRITOIRE FRANÇAIS (OQTF) OU D'ARRETE PREFECTORAL DE RECONDUITE A LA FRONTIERE (APRF)

- Prévenir immédiatement RESF (le parrain, la marraine, le tel d'urgence) qui vous aidera à rédiger un recours ou à contacter un avocat pour faire ce recours Les recours sont suspensifs. En garder une copie sur soi.

POUR LES PARRAINS ET MARRAINES

- Dans tous les cas mettre un message sur la liste RESF 75 qui sert de liste d'urgence pendant l'été y inscrire ARRESTATION ou RETENTION dans l'objet de façon à être rapidement traité par les veilleuses cela permet d'intervenir rapidement et de tenter une mobilisation toujours plus compliqué en été
- S'inscrire sur la liste RESF départemental (même temporairement pour l'été)

POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (ECOLES, COLLEGES, LYCEES) ET LES CENTRE DE LOISIRS :

- S'assurer de la bonne connaissance des consignes de la famille ou du jeune
- Afficher le n° de veille RESF de façon visible (panneau devant l'école...)

N° d'urgence RESF :